RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Garde (chasse, pêche, littoral, rivière, parcs nationaux)

Le ou la garde-chasse, garde-pêche, garde du littoral, garde-rivière et garde des parcs nationaux a pour mission de protéger l'environnement, la faune et la flore par des actions de prévention, de répression et d'éducation.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **CAP ou équivalent + 1 an**

Salaire débutant : **1867 €**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Synonymes : Agent / agente technique de l'environnement, Écogarde, Garde champêtre, Garde-moniteur / garde-monitrice d'espaces naturels, Technicien / technicienne de l'environnement

Secteurs professionnels : Agriculture, Environnement, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'ai le sens du service public, J'aime la nature, Je souhaite faire respecter la loi, les règles, J'aime me déplacer, voyager, Je souhaite protéger la planète



© Nikola Stojadinovic/E+/Getty Images

Le métier

Observer et surveiller

Le ou la garde chasse, pêche, littoral, rivière, parcs nationaux est une sorte de " policier ou policière de la nature ". Il ou elle surveille, recherche et constate les infractions aux règlements (chasse, pêche...) puis dresse des procès-verbaux. Par exemple, le ou la garde-chasse lutte contre le braconnage. Le ou la garde-pêche surveille des pêcheurs inexpérimentés. Le ou la garde du littoral et le ou la garde des parcs sanctionnent les promeneurs indélicats ou imprudents. Le ou la garde-rivière prévient les décharges sauvages, par exemple.

Aménager et entretenir

Les gardes peuvent aussi effectuer des prélèvements et procéder au recensement des espèces animales et végétales. Par exemple, les gardes-chasse réintroduisent du gibier à certains endroits. Les gardes-pêche analysent la qualité des eaux et contrôlent le peuplement aquatique. Les gardes du littoral aménagent des rochers pour abriter les crabes. Les gardes des parcs assurent le débroussaillage de zones à risques.

Accueillir et informer

Disponibles, ils accueillent et informent le public (promeneurs, chasseurs, pêcheurs...) sur la préservation des milieux naturels. Ils assurent visites thématiques et autres animations, notamment pour les scolaires. Ils gèrent l'entretien des équipements prévus à cet effet (panneaux, sentiers, balisage). Ils peuvent également être mobilisés pour des actions de prévention d'accidents ou pour des opérations de secours.

Compétences requises

La tête et les jambes

Amoureux de la nature et incollables sur les espèces animales et végétales présentes dans leur secteur, les gardes justifient de solides connaissances en botanique, zoologie et géographie. Sportifs et endurants, ils sont en bonne condition physique pour arpenter les territoires dont ils ont la charge... et qu'ils connaissent par cœur.

Garant de la loi

Autonomes, les gardes peuvent dresser des procès-verbaux en cas d'infraction. Ils doivent donc parfaitement connaître le droit en vigueur dans leur spécialité (chasse, pêche, rivière, littoral, parcs) et le faire respecter par le public.

Et aussi pédagogue

Régulièrement en contact avec le public (promeneurs, scolaires, chasseurs, pêcheurs...), les gardes doivent se montrer pédagogues pour assurer leur mission d'information et d'éducation à l'écocitoyenneté.

Où l'exercer ?

Au sein de la nature

Tout au long de l'année, le ou la garde (chasse, pêche, littoral, rivière, parcs nationaux) exerce son métier en plein air. Même si, en hiver, il ou elle est un peu plus souvent dans un bureau pour rédiger ou étudier des rapports. Ses horaires de travail exigent une grande disponibilité, de jour comme de nuit, en semaine comme en week-end. Une bonne résistance physique est également nécessaire pour atteindre des endroits parfois difficiles d'accès... par tous les temps !

Rattachement à une brigade

Les gardes sont très souvent affectés à une brigade (mobile d'intervention, départementale, régionale), un secteur ou un type d'environnement, sous la responsabilité d'un chef ou d'une cheffe de brigade (gestionnaire, technicien ou technicienne).

En solo ou en équipe

La plupart du temps, le ou la garde travaille en solitaire, à pied, à cheval, au volant d'un véhicule 4x4 ou dans une petite embarcation. Selon les cas et la mission à effectuer, il ou elle peut recevoir l'aide d'experts (vétérinaires, biologistes, botanistes, gendarmes...).

Les études

L'accès au métier se fait sur concours de la fonction publique avec un diplôme de niveau CAP au minimum pour l'agent technique et un diplôme de niveau bac au minimum pour le technicien (de plus en plus de candidats ont un bac+2).

Après la 3e

3 ans pour préparer le bac professionnel gestion des milieux naturels et de la faune et se présenter au concours de la fonction publique ou être recruté/e par les collectivités locales.

Après le bac

2 ans pour obtenir un BTSA gestion et maîtrise de l'eau ; gestion et protection de la nature et se présenter au concours de la fonction publique ou être recruté/e par les collectivités locales.

bac ou équivalent

→ Bac pro gestion des milieux naturels et de la faune

bac + 1

→ CS techniques cynégétiques

→ CS travaux mécanisés de génie écologique

bac + 2

→ BTS maritime pêche et gestion de l'environnement marin

→ BTSA gestion et maîtrise de l'eau

→ BTSA gestion et protection de la nature

Emploi et secteur

Surtout fonctionnaire

Le ou la garde est très souvent fonctionnaire (agent ou agente technique de l'environnement). Selon la spécialité, le travail s'effectue pour différents employeurs : l'OFB (Office français de la biodiversité), le Conseil supérieur de la pêche, les parcs nationaux, les fédérations départementales ou des associations agréées, les directions régionales des ministères (environnement et agriculture), les collectivités locales et territoriales, les syndicats mixtes et intercommunaux.

Des emplois rares

Même si le secteur de l'environnement a la cote auprès des jeunes, les recrutements en personnels sont encore restreints. Cependant, d'autres possibilités d'emploi existent dans le secteur privé. Des propriétaires particuliers, des sociétés privées de chasse ou de pêche, des parcs régionaux peuvent recruter ces passionné/es de nature.

Secteur

Agriculture

Environnement

Salaire du débutant *

À partir de 1867 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Réseau Territoires environnement emplois : bourse d'emplois des métiers de l'environnement.

Site dédié aux métiers de la biodiversité (répertoire des métiers et des formations).

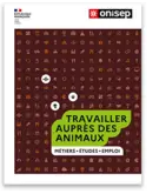
Librairie



PARCOURS

Environnement et développement durable

Paru le 04/11/2024
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €



PARCOURS

Travailler auprès des animaux

Paru le 17/07/2023
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €

Centres d'intérêt

Autres métiers à découvrir

Conseiller en environnement

Ingénieur environnement

Chargé d'études naturalistes

Ingénieur analyste de l'air

Chef de projet biodiversité